

LE SYSTEME EDUCATIF

Jacques Lesourne

Extrait de *Education et société, les défis de l'an 2000*
Rapport remis au Ministre de l'Education Nationale,
La Découverte – Le Monde, 1987, pages 12-15

Pourquoi parler de **système éducatif** plutôt que d'**Ecole** ou d'**Education Nationale** ? Pour une raison profonde : l'emploi du terme de système, dans le sens que lui donne l'épistémologie contemporaine, oblige à réfléchir – au-delà des règles formelles – à la nature réelle du **fonctionnement en courte période** et de **l'évolution au cours du temps** de l'ensemble des institutions qui traitent d'éducation et de formation.

Certes, les frontières de ce système sont imprécises et l'on peut même dire qu'il existe dans notre société deux systèmes éducatifs : un système étroit, qui se limite aux établissements publics et aux établissements privés sous contrat, et un système large qui, en plus du premier, englobe les familles, les centres de formation et les médias... Mais cette imprécision n'est pas artificielle ; elle doit seulement être levée au cas par cas.

Or, comment nous apparaît dans son **fonctionnement de courte période** (fonctionnement synchronique) le système éducatif au sens étroit ?

Tout d'abord comme **un système complexe** :

- Par la nature de son objet : transformer des êtres humains.
- Par la multiplicité et l'imprécision de ses objectifs d'ensemble.
- Par sa taille.
- Par l'abondance de ses règles formelles.
- Par la variété de ses pratiques informelles.
- Par le nombre et la diversité des conflits dont il est le centre.
- Par l'horizon très long (plusieurs décennies) sur lequel s'étendent ses effets.

Ensuite, comme un **système à la fois bureaucratique et hiérarchisé** :

- Bureaucratique par la coexistence, au sommet, d'une administration omniprésente et anonyme qui a engendré chez les enseignants des réactions individuelles et collectives qui tendent à son renforcement, et à la base, de la liberté quasi-totale dont jouit le professeur dans sa classe, une liberté qu'il paie d'un prix, la solitude.
- Hiérarchisé puisque, du cycle au cours, le système se décompose en quatre étages de sous-systèmes de plus en plus élémentaires, avec des problèmes dont la nature change d'un étage à l'autre.

En troisième lieu, comme **un système aux nombreux couplages avec l'extérieur**. Pour n'en citer que quelques-uns :

- Du marché du travail au marché de la formation.
- De l'ensemble des médias aux multiples sources du savoir.
- Des familles aux autres professions.
- Des milieux politiques locaux au monde politique national.

Enfin, comme un système avec **une multitude de stratégies d'acteurs** :

- Des acteurs de l'enseignement public à ceux de l'enseignement privé.
- Des enseignants aux syndicats de personnels.
- De l'administration centrale aux collectivités locales.
- Des familles et des élèves aux fédérations de parents.
- Des entreprises aux médias...

S'il est essentiel de souligner ces caractéristiques, c'est qu'**elles conditionnent fortement la manière dont le système réagit aux demandes sociales, amorce ou refuse des innovations et des changements, accepte les injonctions centrales ou y répond par des effets pervers, et se révèle, en fin de compte, capable des succès les plus incontestables et des échecs les plus évidents.**

D'où cette proposition soumise à débat : **dans le domaine de l'éducation, la manière de piloter ou de diffuser un changement est aussi importante que le contenu même de ce changement.**

Mais la **dynamique longue** du système éducatif vaut aussi la peine d'être méditée.

Avec le recul du temps, elle apparaît comme une tentative prométhéenne de construction d'un système cohérent à partir des noyaux éloignés et disjoints que constituaient, il y a cent ans, l'Université et les grandes écoles à un extrême, les écoles élémentaires à l'autre et, quelque part entre les deux, collèges et lycées. Dans cette perspective historique, l'objectif de faire accéder à la fin du siècle 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat se situe dans la continuation logique de l'évolution du système éducatif depuis la Seconde Guerre mondiale.

En un siècle, cet immense effort collectif a arraché à l'analphabétisme le dernier tiers de la population française et, en l'absence de mesures nouvelles, est en train d'amener à la fin des études secondaires de l'ordre de la moitié de chaque génération. Une réussite dont le mérite revient très largement aux générations successives d'enseignants.

Cette réussite, pourtant, ne devrait pas occulter quatre dysfonctionnements dont devrait tenir compte toute action future :

- (i) Le premier concerne le **pilotage du système**. En prenant corps, la constitution d'un grand système éducatif a évidemment perturbé les trois ensembles préexistants – le primaire, l'Université et l'entre-deux – transformés en tronçons d'un unique parcours, mais l'ampleur des perturbations a été accrue par l'absence d'analyse prévisionnelle, l'insuffisance des mesures préparatoires, la pauvreté du management et la conviction diffuse que la générosité suffit à desserrer les contraintes du réel. Ainsi, un enseignement de masse du second degré soulève encore des questions que le système éducatif ne sait pas résoudre.

D'où ce constat inquiétant : la plupart des réformes du système éducatif ont été décidées sans que les conséquences en termes de personnels, de moyens, de pédagogie, de contenu, d'organisation aient été anticipées et sans que les délais indispensables aient été appréciés ; **le système a su se donner de grands objectifs, mais il s'est révélé incapable de gérer harmonieusement le changement et cette incapacité a engendré les principales difficultés dont il souffre actuellement.** L'amélioration du management de l'Education nationale constitue donc pour l'avenir un problème central.

- (ii) Bien que le niveau d'ensemble de la formation de la population française se soit considérablement élevé dans le dernier quart de siècle, l'histoire montre qu'en matière d'**évaluation des résultats** le système éducatif a tendance à se satisfaire d'indicateurs endogènes dont la valeur est de ce fait limitée. Plus généralement, il tend à sous-estimer fortement la responsabilité qui est la sienne d'évaluer en permanence ses résultats et de se fonder sur ces évaluations pour adapter son fonctionnement.
- (iii) L'objectif du système éducatif d'une démocratisation de l'enseignement n'a pas été atteint. Tout s'est passé en effet comme si l'école, en se généralisant, avait

sélectionné certains savoirs et certaines attitudes et avait contribué à organiser une distribution des mérites sociaux selon une échelle étonnamment réductrice, en assurant de ce fait un recrutement de l'élite scolaire au sein de l'élite sociale. **La rétrospective débouche ainsi sur une interrogation fondamentale sur la nature souhaitable des relations futures entre l'école et la société.**

- (iv) Enfin, la construction d'un grand système éducatif a eu sur la **condition enseignante** une influence négative. Les causes budgétaires n'ont fait à cet égard que se cumuler avec trois autres séries de causes contribuant aussi à la dévalorisation du corps enseignant : ses effectifs le déchoient de sa position d'élite; sa position relative se détériore dans une société où se multiplient les réussites sociales ; l'essence de son métier est altérée par les problèmes que soulève l'hétérogénéité des élèves.

Ainsi, l'analyse synchronique et diachronique du système éducatif français conduit à l'interrogation centrale de ce rapport : **ce système a été en harmonie profonde avec le société industrielle dont il a été l'un des moteurs du développement, mais son effort grandiose pour assurer, au sein d'un système à la fois cohérent et peu flexible, la formation sans discontinuité de la quasi-totalité de la première enfance jusqu'à l'enseignement supérieur, ne risque-t-elle pas de se heurter de plus en plus à l'opposition du reste de la société, une société où les demandes de formation seront omniprésentes mais sous des formes infiniment plus diversifiées ?**

Cette interrogation nous renvoie aux défis de l'avenir.